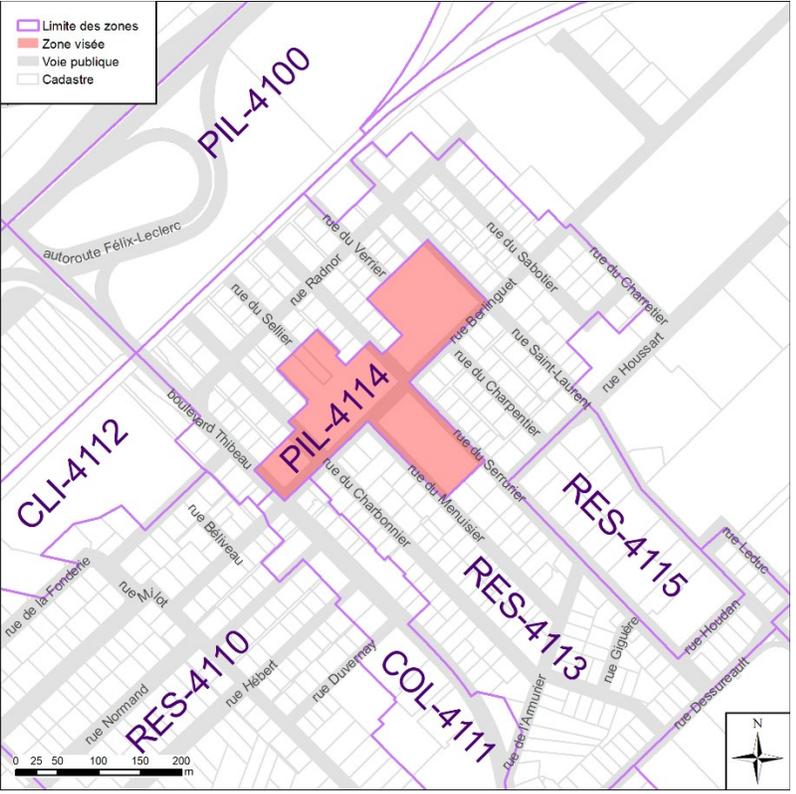


# Document explicatif – modification règlementaire urbanisme

## Informations générales

Titre	Autoriser une habitation multifamiliale de 30 logements sur le futur lot 6 672 795 situé sur la rue du Sellier à proximité de la rue Radnor.
Résumé	Autoriser un immeuble de 30 logements sur le futur lot 6 672 795 situé sur la rue du Sellier à proximité de la rue Radnor.
Concordance	Non
Date	18 mars 2025

## Informations sur les dispositions du règlement

Article(s)	1
District(s)	des Estacades
Territoire visé	
Objet	<p>afin d'autoriser l'usage H8 (13 à 32 logements) avec un maximum de 30 logements :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Construction d'un bâtiment sur un lot situé à l'extrémité d'une rue, sans cercle de virage, et dont le frontage est de 15,24 mètres;</li><li>- Implantation de l'aire de stationnement en cour avant principale;</li><li>- Végétalisation de la cour avant de 30 % minimum;</li><li>- Présence de 2 portes en façade avant principale pour donner accès aux logements;</li></ul>

## Document explicatif – modification réglementaire urbanisme

	<ul style="list-style-type: none"><li>- Clôture de 2 mètres de hauteur le long de la ligne avant principale, à une distance minimale de 5 mètres de l'emprise de la rue du Sellier.</li></ul> <p>avec les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- aménagement d'un trottoir rejoignant un des trottoirs existants sur la rue du Sellier;</li><li>- toute portion de clôture d'une hauteur maximale de 1 mètre située à moins de 5 mètres de l'emprise de la rue du Sellier doit être de type ornemental.</li></ul>
Approbation référendaire	Non-susceptible
Pouvoir habilitant LAU	Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation, article 93